

COMMUNIQUE DE PRESSE

12 décembre 2022

Lyon Métropole Habitat, GrandLyon Habitat et Est Métropole Habitat créent leur société de coordination (SAC) « Le point commun »

Lyon Métropole Habitat, GrandLyon Habitat et Est Métropole Habitat sont les 3 offices publics de l'habitat dont la collectivité de rattachement est la Métropole de Lyon.

Afin de renforcer leur coopération, les 3 OPH ont créé la SAC **Le point commun**, dont les statuts ont été signés ce vendredi 9 décembre, en présence de Renaud Payre, vice-président de la Métropole de Lyon à l'habitat, au logement social et à la politique de la ville, des présidents et directeurs généraux des 3 OPH et de l'ensemble des administrateurs de la SAC.

Une SAC pour coopérer

L'objectif de cette SAC est de renforcer la coopération entre les 3 OPH, de rechercher des mutualisations pour mieux répondre aux enjeux des habitants de la Métropole.

Cette SAC est l'occasion de réaffirmer une vision commune du logement social et des besoins du territoire, d'articuler les stratégies pour les rendre plus efficaces et au service des politiques publiques de la Métropole.

Cette société de coordination est basée sur l'échange, le retour d'expériences et la capitalisation des bonnes pratiques. Chaque organisme conserve son autonomie.

A l'issue d'ateliers de travail communs entre les collaborateurs des 3 OPH, les premiers projets concrets de coopération ont d'ores et déjà été identifiés : la cybersécurité, les parcours de formation, l'énergie ...

La gouvernance

La gouvernance est structurée autour d'un conseil d'administration et d'une direction générale.

Le conseil d'administration compte 18 membres : 4 administrateurs par office ainsi que 3 élus issus des collectivités et 3 représentants des locataires. Le poste de direction générale sera occupé à tour de rôle par chacun des 3 directeurs des OPH. L'ordre proposé est le suivant : Est Métropole Habitat pour les 2 premières années de 2023 à 2024, puis Lyon Métropole Habitat de 2025 à 2026 et, enfin, Grand Lyon Habitat de 2027 à 2028.

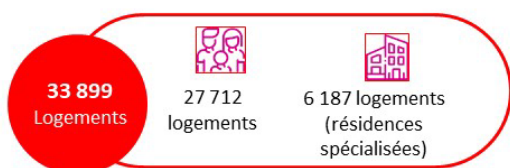
Le président de la société de coordination **Le point commun** est Renaud Payre, vice-président de la Métropole de Lyon à l'habitat, au logement social et à la politique de la ville : *« La coordination entre nos 3 OPH était nécessaire et je me réjouis de la création de **Le point commun**, société de coordination, qui marque une nouvelle étape de la coopération entre la Métropole et des 3 OPH. Ces trois partenaires essentiels de la politique métropolitaine de l'habitat vont pouvoir innover ensemble pour améliorer la qualité de vie des locataires et de l'habitat. »*


CONTACTS

- Sophie Descroix : 06 86 08 83 21 / sdescroix@lmhabitat.fr
- Anne Romero : 06 74 37 52 60 / a.romero@grandlyonhabitat.fr
- Françoise Lagarde : 06 74 83 23 45 / f.lagarde@est-metropole.habitat.fr

LA SAC

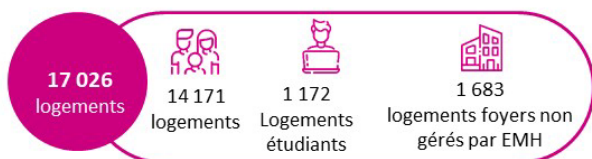
Lyon Métropole Habitat




 **36,5% du parc en QPV**

Des logements répartis **sur 57 communes de la métropole**

Est Métropole Habitat




 **51% du parc en QPV**

95% des logements situés sur les communes de **Villeurbanne, Vaulx-en-Velin et Saint-Priest.**

GrandLyon Habitat



 **45% du parc (hors foyers) en QPV**

Des logements répartis **en majorité sur Lyon et ses arrondissements**